

## DÉCLARATION D'INTENTION

L'évolution rapide des technologies de radiocommunications ces dernières années, notamment sur les applications destinées au grand public et sur les applications de défense et de sécurité, conduit à une pression accrue sur le spectre des fréquences radioélectriques.

C'est un défi permanent pour les Administrations qui doivent s'adapter et continuellement innover, notamment sur le plan réglementaire.

Ce défi est également posé au niveau international. Et c'est là tout l'intérêt du Comité du Règlement des Radiocommunications qui permet, quand le Règlement des radiocommunications n'est pas très clair, ou dans les cas où plusieurs interprétations sont possibles, d'établir une Règle de procédure pour clarifier le texte et permettre aux Administrations de savoir exactement comment le Bureau des Radiocommunications applique le Règlement des radiocommunications.

Le Comité du Règlement des radiocommunications n'est pas uniquement un interprète du Règlement des radiocommunications. Il doit aussi assurer une fonction de Conseil du Bureau des Radiocommunications.

Le Comité du Règlement des Radiocommunications doit donc contribuer à permettre au Bureau des Radiocommunications de garantir l'accès équitable des États membres de l'UIT au spectre des fréquences radioélectriques. Cette fonction de Conseil du Bureau doit contribuer à créer les conditions pour stimuler le développement du secteur des radiocommunications afin que tous les

pays, plus particulièrement ceux en voie de développement, puissent pleinement tirer profit des bénéfices sociétal et économique qui y sont attendus.

La qualité du travail et les décisions du Comité du Règlement des radiocommunications dépendent aussi des qualifications et expérience de ses membres.

Une fois élu membre du Comité du règlement des radiocommunications, je m'engage à mettre mon expertise et mon savoir-faire au service de tous les États membres en m'acquittant des tâches de manière objective, transparente et non discriminatoire et ce, dans un climat de collaboration, de coopération et de consensus.

## INFORMATIONS PERSONNELLES

**Date de naissance :** 28 Septembre 1969

**Nationalité :** Nigérienne

**Langue :** Français (Parlé, Lu et écrit),  
Anglais (Parlé, Lu et écrit), Arabe (Lu)

## CONTACTS

+227 90 38 11 64

+227 20 32 00 67

 @JBoraud

[ahmed.boraud@artp.ne](mailto:ahmed.boraud@artp.ne),

[ahmed.boraud@ties.itu.int](mailto:ahmed.boraud@ties.itu.int),

[ahmed.boraud@gmail.com](mailto:ahmed.boraud@gmail.com)

[www.linkedin.com/in/ahmed-boraud-58365756](https://www.linkedin.com/in/ahmed-boraud-58365756)



**Ahmed Jean BORAUD**



**Candidat de la République du Niger au poste de membre du Comité du Règlement des Radiocommunications**

**REGION D**

**Union Internationale des Télécommunications**

Conférence de Plénipotentiaires de 2018

## PRÉSENTATION DU CANDIDAT

- > **Diplômé** de l'Université de Niamey et de l'Institut National des Télécommunications d'Evry ;
- > **Chef du Département Radiocommunications** à l'Autorité de Régulation des Télécommunications et de la Poste (ARTP) du Niger ;
- > **Participant** aux travaux (du Niger, de la CEDEAO et de l'UAT) de la Conférence Régionale des radiocommunications de 2006 (CRR-06) et des Conférences mondiales des radiocommunications de l'UIT de 2012 et 2015 ;
- > **Délégué** du Niger aux Conférences des radiocommunications de l'UIT de 2012 et 2015 ;
- > **Intervenant** lors de nombreux forums régionaux et internationaux sur des questions liées à la gestion du spectre des fréquences radioélectriques.

## EXPERIENCE PROFESSIONNELLE

**23 ans d'expérience** dans le domaine des technologies de l'information et de la communications (**TIC**).

**13 ans d'expérience** dans le domaine des **radiocommunications**



## MISSIONS AUPRÈS DE L'UIT

- > Analyse de la situation existante en matière de gestion et contrôle du spectre radioélectrique et proposition de cadre réglementaire conforme aux meilleures pratiques
  - Seychelles, Comores, Haïti, Guinée;
- > Elaboration de stratégie nationale et de feuille de route pour la transition vers le numérique, de feuille ainsi que proposition de cadre législatif et réglementaire pour le marché audiovisuel
  - Gabon, République Démocratique du Congo, Tchad, Haïti, Burundi
- > Formateur sur la plateforme de gestion et contrôle du spectre SMS4DC

- > Elaboration de nouvelle méthode de calcul de redevances de fréquences
  - Gabon, Madagascar
- > Réalisation d'une étude sur la proposition d'un modèle d'accord de coordination des fréquences intégrant une méthode harmonisée de calcul pour l'Afrique HCM4A;
- > Réalisation d'une étude sur l'évaluation des accords de coordination des fréquences aux frontières existants en Afrique de l'Ouest



## AFRIQUE – UNION EUROPÉENNE

- Élaboration du plan d'actions relatif au projet JAES II visant à rendre accessible le haut débit à tous, partout sur le continent Africain en vue de permettre l'introduction de services IoT.